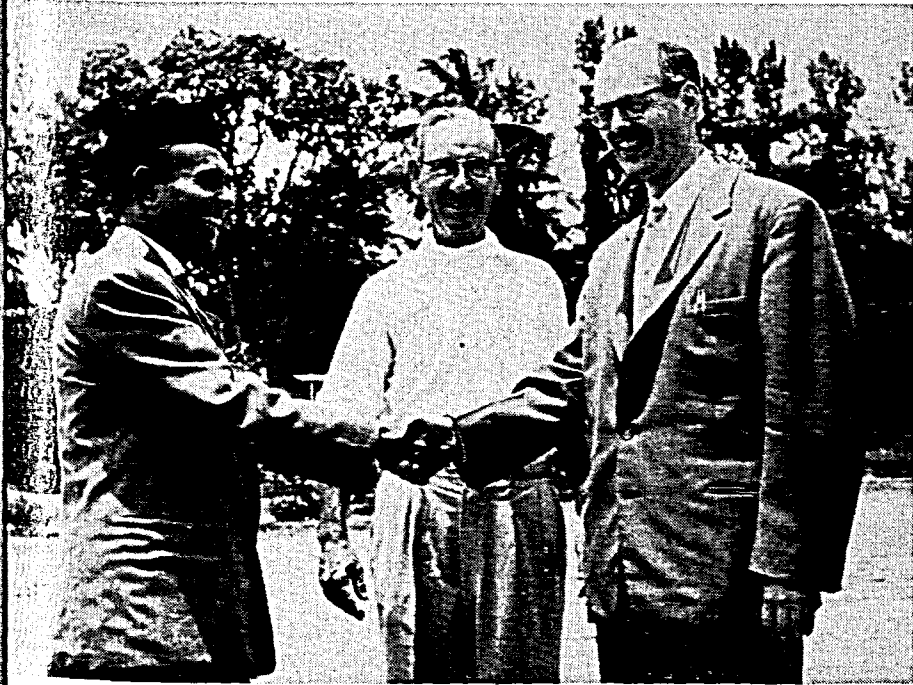


Centrale thermique pour le Pakistan oriental

Le ministère des Affaires extérieures a fait connaître récemment qu'un accord est intervenu entre le Gouvernement pakistanais et le Gouvernement canadien afin d'assurer leur coopération, en vertu du Plan de Colombo, dans la mise sur pied d'une centrale thermique pour la production d'énergie électrique à Khulna, au Pakistan oriental. Le Gouvernement canadien a consenti à acquitter le coût extérieur de l'érection et de la construction de la centrale. La contribution du Canada consistera à fournir des génératrices et autres pièces d'équipement connexe ainsi que les services d'ingénieurs canadiens qui se chargeront d'exécuter les plans et de diriger l'installation de la centrale. Le montant total des frais extérieurs qu'assumera le Canada atteint 2 millions de dollars.

Le Pakistan assumera les dépenses que l'entreprise entrainera sur place, notamment celles que nécessitent les travaux préliminaires de construction, ainsi que la main-d'œuvre et les matériaux du pays.

La centrale de Khulna, une fois terminée, aura une puissance de 20,000 kilowatts. L'énergie fera l'objet d'importantes utilisations industrielles et agricoles au Pakistan oriental.



NOUVEAU DIRECTEUR DE LA COOPÉRATION TECHNIQUE

À son arrivée à l'aéroport de Colombo, le nouveau Directeur du Bureau de coopération technique du Plan de Colombo, M. Nathan Keyfitz, serre la main à M. J. de Fretes, chargé d'affaires d'Indonésie, Ceylan et président du Conseil de coopération technique dans le Sud et le Sud-Est asiatiques. Au centre, le haut commissaire du Canada à Ceylan.